Creer et gérer son page sur la futur plateforme coopérative, en ligne les oiseaux de passage

communication

Objectifs
Etre capable de creer, gérer et d'entretenir soi-meme un page complète sur la plateforme les oiseaux de passage pour commercialiser leur offre agritouristique

Enjeux
Savoir se démarquer des autres offres sur le territoire

Contenu
Une nouvelle plateforme va voir le jour en mars 2019, et il est déja possible de demander un accès via Accueil Paysan (qui a conventionné avec la plateforme) et créer sa page internet pour commercialiser son activité agritouristique.
déroulé :
-Comprendre le fonctionnement de la plateforme et prise en main de l'outil
-Etre capable de gérer et de diffuser sa page sur la plateforme :
Publication de ses activités: type d'accueil, tarifs, photo, période d'ouverture,les "bon plans", les circuits à créer d'une
page adhérent à l'autre; la gestion et mise a jour de sa Page sur la plateforme. Gestion de la page actualité, de la
communauté. Mettre en place le module de calendrier et de réservation en ligne. La diffusion de son URL. Intégrer la
plateforme en ligne à son site Internet

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 29/03/2019

Tarifs
Adhérent 20€/hrs soit 140€€
Non adhérent 20€/hrs soit 140€€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
nous contacter

Plus de renseignements
Armand-Bernard Marguerite
occitanie.pm@accueil-paysan.com
Accueil Paysan Occitanie

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

03 avr 2019 (7hrs)	secteur Rodez ou alentours 12000 rodez	Pascaline Pavard de Virgule Communication et Armandb AP Occitanie.

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _______________________________________

Prénom _______________________________________

Adresse _______________________________________

____

____

Tel _______________________________________

Courriel _______________________________________

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)